

# fenêtres s/ cours

Numéro 500  
27 septembre 2024

Le journal de la FSU-SNUipp

itw  
Philippe  
Meirieu

actu  
Budget : grève  
le 1<sup>er</sup> octobre

dossier  
Redonner sa  
place au débat

# 500 fenêtres sur l'école



# Qui accompagne ses élèves de A à Z ?



**LA MAE EST TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR ASSURER VOTRE MISSION AVEC SÉRÉNITÉ!**

## AVEC L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE, VOS ÉLÈVES SONT PROTÉGÉS PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

Les enfants sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent causer (responsabilité civile), mais aussi pour les dommages corporels dont ils peuvent être victimes ou s'ils se blessent seuls (garantie individuelle accident). En cas d'accident, c'est aussi une sécurité pour les enseignants dont la responsabilité peut parfois être engagée si des élèves ne sont pas bien assurés.

Adhésion sur [mae.fr](http://mae.fr)

Recommandée par la

GRANDIR  
AVEC ASSURANCE  
**mae**

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00

AP PI ENS 09/24 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Adobe stock.



© Millerand/NAJA

12  
**dossier**

## Redonner sa place au débat

Le débat démocratique constitue un objectif d'apprentissage essentiel pour faire de l'enfant un futur citoyen. Mais un changement d'orientation dans les nouveaux programmes pourrait affaiblir cette mission de l'école.

5  
**l'enfant**

Pic d'asthme à la rentrée

6  
**actu**

500 fenêtres sur l'école

8/ 1<sup>er</sup> octobre : pour d'autres choix budgétaires / Des scénarios de suppression de classes explosifs

9/ Une politique d'inclusion qui s'enlise / 3 questions à Xavier Pons

10

**grand angle**

La grande interview de A à Z



© Millerand/NAJA

21

**métier&pratiques**

22/ Les savoirs en partage 24/ Les écoles en surchauffe 25/ Interview Bernadette Kervyn, enseignante-chercheuse en sciences du langage 26/ Portes ouvertes sur « Fenêtres »

30

**lire/ sortir!**

S'ouvrir au monde



32

**société**

Une accessibilité à concrétiser 33/ PJJ : 500 contrats non renouvelés / En Afghanistan, les femmes réduites au silence / Afrique subsaharienne : sous-doter l'école coûte cher

34

**interview**

Philippe Meirieu : « Parier sur l'éducation et rester fidèles aux idéaux des Lumières »

**FENÊTRES SUR COURS** N° 500 du 27 septembre 2024 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC  
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, [fsc@snuipp.fr](mailto:fsc@snuipp.fr) **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Delphine Ract, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApresse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros  
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



éditorial

## Fenêtres sur cours toujours à la page

Sens du métier, pratiques pédagogiques, droits des personnels, regard sur la société... Fenêtres sur cours reste depuis plus de trente ans résolument ancré dans le quotidien de la



© Elia/NAJA

**TRANSFORMER L'ÉCOLE POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ**

Depuis 1992, la « feuille d'information syndicale » a beaucoup évolué pour devenir le journal qui irrigue la profession en diffusant le projet du syndicat majoritaire : « Transformer l'école pour transformer la société ». À travers la pratique des enseignantes et enseignants mais également à travers les interviews de chercheurs et chercheuses, le syndicat a toujours souhaité montrer qu'il n'est en rien déconnecté du métier et de la société. Preuve en est une fois de plus avec ce 500<sup>e</sup> numéro qui aborde la question de la démocratie à l'école comme exercice de la citoyenneté. Si au sommet de l'État, on ne montre pas l'exemple en la matière, les PE eux la pratiquent dans leur classe à travers, par exemple, des débats philosophiques, véritables exercices de la pensée pour des citoyens et citoyennes en devenir. La crise politique et démocratique que le pays traverse actuellement risque de se prolonger durant toute cette année scolaire et de continuer à mettre à mal l'École publique. La première épreuve sera le vote du budget. La représentation nationale peut le porter à la hauteur des besoins de l'école, afin que les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels changent radicalement. Avec les augmentations salariales, ces revendications seront au cœur de la grève interprofessionnelle du mardi 1<sup>er</sup> octobre.

**GUISLAINE DAVID**

Joint à ce numéro deux encarts  
Info retraités et  
Rue du monde



QUAND  
VOUS REFERMEZ  
UN **MAGAZINE**  
UNE NOUVELLE VIE  
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,  
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES  
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS  
DURABLE. PLUS D'INFORMATIONS SUR  
LE RECYCLAGE SUR  
[TRIERCESTDONNER.FR](http://TRIERCESTDONNER.FR)



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

# Pic d'asthme à la rentrée

Chaque rentrée scolaire donne lieu à un pic de crises d'asthme chez les moins de 15 ans. Les chiffres de Santé publique France sont alarmants : dès la première semaine de septembre 2023, il a été observé une augmentation de 36% des appels chez SOS médecins, de 78% des passages aux urgences et de 37% des hospitalisations après passage aux urgences. « Nous déplorons le décès d'un jeune toutes les 3 à 4 semaines dû à une crise d'asthme en France »,

alerte la docteure Pariente Ichou, référente scientifique de la Gregory Pariente Foundation (GPF), qui milite afin d'informer et de sensibiliser les familles, les autorités publiques et le corps médical sur ce problème de santé. Les causes de cette augmentation sont multiples : l'arrêt des traitements pendant les vacances, la recrudescence des virus inhérente à la reprise de la vie en collectivité, la présence d'allergènes, de

issus de certains meubles et fournitures scolaires) et de moisissures dans les établissements scolaires.

## PRÉVENIR À L'ÉCOLE

Pour limiter la présence dans l'air de ces polluants, cette microbiologiste du GPF recommande de « (...) revenir aux mesures barrières données en période Covid : aérer les classes deux fois par jour et les équiper de systèmes de ventilation efficaces et rigoureusement contrôlés. » Il faut aussi désormais intégrer des critères sanitaires et environnementaux dans le choix des matériaux utilisés dans les établissements scolaires. Enfin, les personnels scolaires doivent être informés afin de prendre part à la prévention face à cet enjeu de santé publique. DELPHINE RACT



© Littlekismoment/Shutterstock

INFORMER ET SENSIBILISER les familles, les autorités publiques et le corps médical.

RAPPORT À 2020. FACE À CETTE AUGMENTATION ALARMANTE, DES COLLECTIFS DE PARENTS ET D'ENSEIGNANTS SE MOBILISENT. LA FAS ET L'UNICEF APPELLENT NOTAMMENT AU RENFORCEMENT IMMÉDIAT DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE.

C'EST LE NOMBRE D'ENFANTS (DONT 467 AGÉS DE MOINS 3 ANS) SANS SOLUTION D'HÉBERGEMENT COMPTABILISÉ LE 19 AOÛT DERNIER DANS LE 6E BAROMÈTRE DE L'UNICEF ET DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS). UNE HAUSSE DE 120% PAR

2043

# 500 fenêtres sur l'école

Alors que le renforcement d'une école du tri et de l'exclusion semble séduire le nouveau Premier ministre, la FSU-SNUipp continue de porter, au travers du 500<sup>e</sup> numéro de son journal, une école ambitieuse pour la réussite de tous les élèves.



« L'éducation restera la priorité du gouvernement », a affirmé Michel Barnier, sans donner davantage de précisions si ce n'est d'évoquer la poursuite de certaines initiatives mais aussi « des changements et des ruptures ». En 2021, le candidat à la primaire de droite entendait « redresser la barre » d'une école en pleine « déroute pédagogique », sélectionner davantage les élèves, mettre fin au collège unique, sanctionner les parents en cas de manquement à l'éducation, rendre possible l'apprentissage dès 14 ans ou encore articuler les programmes d'histoire « en revenant à la narration chronologique du récit national ». Sans oublier un vif intérêt pour financer davantage l'enseignement

privé. De quoi inquiéter fortement quant à ses futures décisions sociales. Le 1<sup>er</sup> octobre prochain, avec d'autres organisations syndicales, la FSU-SNUipp appelle à se mobiliser pour d'autres possibles : augmentation des salaires, défense des services publics et abrogation de la loi retraite. À l'heure où la FSU-SNUipp boucle le 500<sup>e</sup> numéro de son journal Fenêtres sur cours, le nom du ou de la ministre de l'Éducation nationale n'est toujours pas connu. Mais les inquiétudes que suscitent ces nombreuses incertitudes en cette rentrée n'entament en rien la détermination et les ambitions fortes du syndicat : transformer l'école pour construire une société plus juste.

## LA PAROLE DE LA PROFESSION

Depuis plus de trente ans, Fenêtres sur cours (FSC) traite du métier enseignant (actualité éducative, conditions de travail, droits des personnels, pédagogie, didactique...) et des combats syndicaux (plus de maîtres que de classe, éducation prioritaire, école inclusive, salaires, retraites...) mais aussi des questions qui traversent la société. En lien étroit avec les travaux de la recherche, FSC porte à la connaissance de toute la profession, des pratiques, des gestes professionnels, des savoir-faire experts, des argumentaires, des questionnements, des débats... Le journal alimente la réflexion sans jamais être prescripteur avec toujours une visée émancipatrice et de réduction des

inégalités pour un projet de transformation de l'école et de la société...

Dans les colonnes de FSC en 2022, Claude Lelièvre affirmait que le PE exerce « un métier d'éducateur qui dépasse de loin toute procédure établie et toutes indications données une fois pour toutes et pour tout le monde ». Il précisait également que le rôle de l'enseignant ne se limite pas à « donner quelques instruments aux élèves, mais à les élever dans l'ensemble de leur comportement et de leurs capacités de penser ». En donnant à voir ce qui se passe sur le terrain, dans les départements, les écoles, les classes, le syndicat témoigne de l'investissement et des réussites des PE sans minimiser les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Si, depuis 2017, les occupants de la rue de Grenelle tournent le dos à l'expertise et la reconnaissance des PE, la FSU-SNUipp, en donnant la parole à la profession, continue de les porter haut et fort. NELLY RIZZO

## Opinion

**ANDRÉ ROBERT, PROFESSEUR ÉMÉRITE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, SPÉCIALISTE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT**

« La presse syndicale organise la défense des intérêts de la profession et l'action en faveur de l'amélioration des conditions



matérielles et morales des personnels. Dans le syndicalisme enseignant, les questions de métier

sont au cœur de la réflexion et de l'action syndicale. Le SNUipp avec Fenêtres sur cours fait appel à la réflexivité de la profession et à l'autonomie de cette réflexivité. Le syndicat y donne des argumentaires riches, variés, objectifs, en faisant transparaître les débats qui animent l'ensemble de la recherche. Il ne considère pas les enseignants comme de simples exécutants et se donne les moyens d'atteindre un lectorat plus large. Depuis le début, le SNUipp a eu la volonté de professionnaliser son bulletin syndical en se rapprochant des techniques professionnelles de publication puis en travaillant directement avec des journalistes. Les changements de maquette montrent un professionnalisme grandissant : lisibilité, communication accessible dans une démarche de lecture non pas superficielle mais rapide avec une argumentation synthétique. On peut dire que Fenêtres sur cours est un journal de référence du métier enseignant. Une force pour le syndicat. »



RETROUVEZ L'INTERVIEW COMPLÈTE SUR LE SITE [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR)

## 1<sup>er</sup> octobre : pour d'autres choix budgétaires

Le 9 octobre prochain, à la demande du nouveau Premier ministre, devrait débuter la présentation du projet de loi de finances 2025 à l'Assemblée nationale. Le déficit public de 5,5% du produit intérieur brut en 2023 et son estimation à la hausse en 2024 (chiffres dépassant le niveau de

3% fixé par les engagements européens de la France) sont les arguments utilisés par le gouvernement sortant pour justifier la diminution des dépenses publiques. Pour la FSU, la fonction publique et les services publics ne sont pas un coût mais un investissement pour la société. D'autres choix

sont possibles pour augmenter les recettes comme, par exemple, la taxation des plus riches. La FSU, avec d'autres organisations syndicales, appelle à se mobiliser le 1<sup>er</sup> octobre pour exiger d'autres orientations budgétaires, une augmentation des rémunérations et des emplois publics et l'abrogation de la réforme des retraites.

## Des PE de moins en moins fonctionnaires

250 enseignantes et enseignants contractuels recrutés dès la rentrée dans les Alpes-Maritimes, 50 en Dordogne, 145 en Gironde, 41 dans l'Ille-et-Vilaine, 38 dans les Pyrénées-Orientales... Pourtant ces départements ne souffrent pas d'un

manque d'attractivité. Le recours aux personnels contractuels s'inscrit dans une politique gouvernementale visant à recruter moins de fonctionnaires, y compris dans l'Éducation nationale. Le ministère comble les manques

sur le terrain en faisant appel à des personnels non formés, envoyés dans les écoles du jour au lendemain. Malgré des disparités départementales, le nombre de personnels contractuels ne cesse d'augmenter. Il fragilise ainsi le service public d'éducation qui mérite une toute autre politique.

## Le Cese soutient l'Evras

Le 10 septembre, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a adopté un avis « Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle » (Evras). Constatant que l'obligation légale de trois séances par an d'éducation à la sexualité à l'école reste largement inappliquée, il a consulté et réuni des professionnels dans les champs scolaires et hors scolaires et des jeunes de moins de 25 ans. Il en ressort 24 préconisations pour garantir aux enfants un droit à la vie affective, relationnelle et sexuelle :



© UnissePixel/Shutterstock

inscrire ces droits dans les référentiels métier et lancer un grand plan de formation interprofessionnelle, renforcer le soutien à la parentalité... Des points d'appui quand les nouveaux programmes prévus pour cette rentrée sont toujours en suspens.

### Focus

#### DES SCÉNARIOS DE SUPPRESSION DE CLASSES EXPLOSIFS

Un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et de l'Inspection générale des finances, publié le 12 septembre, envisage l'évolution des moyens de l'enseignement scolaire et supérieur sur la période 2023-2027. Les inspections proposent trois scénarios de suppressions massives de postes justifiés, selon elles, par la baisse démographique. Ces scénarios comprendraient la fermeture de 600 classes par la rationalisation du taux d'encadrement, la fermeture de 839 classes par l'augmentation des effectifs en classes dédoublées et la fermeture de 1 925 écoles justifiée par le « maillage territorial » et le « temps de trajet ». Des mesures qui s'attaquent aux quartiers prioritaires et aux zones rurales. La FSU-SNUipp déplore qu'un quatrième scénario n'ait pas été étudié. En effet, conserver l'intégralité des moyens permettrait entre autres de baisser les effectifs dans les classes, actuellement au-dessus de la moyenne de l'OCDE, d'assurer les remplacements ou encore renforcer les Rased.

## Vieillir en bonne santé

Défendre la sécurité sociale et le système public de santé. Ces revendications seront au cœur des conférences de presse données le 9 octobre dans toute la France par les neuf organisations syndicales des personnes retraitées, relayées par une adresse

aux parlementaires. Une initiative pour dénoncer les entraves géographiques, financières et logistiques dans l'accès aux services de soin, tandis que les tarifs des compléments de santé ne cessent d'augmenter.

## Une politique d'inclusion qui s'enlise

Près de neuf Français-es sur dix regrettent le manque de professionnels formés pour la scolarisation des enfants en situation de handicap intellectuel. Une opinion mesurée par l'Unapei\* en août dernier qui confirme une préoccupation majeure des PE alors que les effectifs d'enfants en situation de handicap à l'école ont triplé depuis la parution de la loi de 2005. Par ailleurs, le rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation de la politique d'inclusion scolaire qualifie cette politique de « fragile », pointant les parcours discontinus des élèves, le non-respect des prescriptions en institution médico-éducatif ou encore le « recours prépondérant » aux accompagnant-es. Le rapport souligne également les difficultés au quotidien pour les élèves, les parents et les enseignant-es qui se sentent « insuffisamment outillés et préparés face à des situations qui dépassent parfois leurs compétences et leurs moyens d'actions ».

\*Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.



**81%**  
des répondant-es estiment que l'un des principaux enjeux est l'absence même de scolarisation des enfant en situation de handicap intellectuel.



**80%**  
des répondant-es perçoivent la difficulté persistante pour les enseignant-es dans la mise en œuvre de l'école inclusive



**74%**  
estiment que l'école inclusive est bénéfique pour toutes et tous.

et **80%** considèrent qu'il est difficile pour l'école inclusive de s'adapter à la diversité des situations de handicap.

(enquête Unapei avec Opinion Way du 26 août 2024)

### 3 questions



**XAVIER PONS**

Professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation

#### 1 QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LES POLITIQUES ÉDUCATIVES ACTUELLES ?

C'est une période critique marquée par une faillite du champ politique avec une instabilité et une succession de ministres actuellement démissionnaires. L'incertitude sur la mise en œuvre de réformes, qui avaient été annoncées très rapidement, entraîne un manque de cap déstabilisant et laisse une place très grande au champ technocratique. C'est le cas du rapport de l'Inspection générale qui donne des scénarios de rationalisation des moyens. L'existence de ce rapport en soi construit déjà une politique. Par ailleurs, il existe un mode de fabrication actuel que j'appelle un puzzle accéléré : une succession de petits changements que l'on va mettre en place sans prendre le temps de l'évaluation, de la concertation, ni de la définition des enjeux. Des petits changements qui se font au nom d'un pragmatisme, par petites touches, cachant la cohérence de l'ensemble car la direction visée est peu populaire. C'est le cas pour la généralisation des évaluations. Quel est le cap fixé sinon une rationalisation néomanagériale qui suit son cours ?

#### 2 QUELS SONT LES EFFETS SUR LE MÉTIER ?

Ils restent à analyser. Mais on peut déjà parler d'un risque de sape des engagements professionnels par des détricotages perpétuels. Autre risque : une perte majeure de sens. Aujourd'hui, tout est priorité ou urgence, ce qui peut amener les enseignants à se replier sur eux-mêmes, notamment sur leurs habitudes professionnelles, au risque aussi de participer d'une reproduction des inégalités et des discriminations. Un risque de conflits de loyauté entre les missions de service public, les valeurs personnelles, professionnelles, et entre celles des politiques récentes, est possible.

#### 3 COMMENT FAIRE AUTREMENT ?

Il s'agirait de trouver d'autres formes de gouvernance, de nouvelles balises. Cela pourrait être une charte qui permette de se mettre d'accord sur quelques principes forts. Par exemple, ne pas mettre en place une mesure qui accroît le sort des plus défavorisés, ni une nouvelle réforme sans avoir évalué les effets de la précédente. Cela pourrait être le fruit d'une convention citoyenne, non instrumentalisée. Il serait aussi important de développer une démocratie scolaire à diverses étapes. L'école est un secteur sérieux, on a besoin, pour la politique éducative, de s'accorder sur des points de référence. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

# La grande interview de A à Z

La grande interview ponctue chaque parution du journal. Le choix de l'invité-e est mûrement réfléchi. Il correspond à chaque fois à une question inscrite dans l'actualité de l'école, dans le débat public ou en réponse à une controverse du moment. L'idée est d'apporter une contribution éclairée à la réflexion collective, surtout quand cette dernière est alimentée par un soi-disant « bon sens » qui témoigne parfois d'une méconnaissance de l'école et des pratiques enseignantes. L'interview, c'est aussi une manière de nourrir le métier, de donner des éléments aux PE qui, la tête dans le guidon, peuvent ainsi prendre du recul et bénéficier des apports de la recherche.

## ENRICHIR LA RÉFLEXION

Dès lors que cela peut enrichir le débat sur l'école, FSC ne s'interdit rien à priori. Et la diversité des champs disciplinaires dans lesquels évoluent les expertes et experts interrogés montre à quel point l'école est au carrefour de nombreux enjeux. On y trouve des didacticiens et didacticiennes, des spécialistes de matières d'enseignement, des pédagogues bien sûr, mais aussi des sociologues comme François Dubet, Bernard Lahire, Françoise Lantheaume, Pierre Merle, Agnès Van Zanten et des professeur-es des sciences de l'éducation comme Anne-Marie Chartier, Eric Debarbieux, Philippe Meirieu et Nathalie Mons. Ou encore les philosophes Cynthia Fleury et Michel Serres, le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, l'historien Pierre Rosanvallon ou l'ancien ministre Anicet Le Pors. Nombreux sont ceux et celles qui ont répondu aux questions de la rédaction tout au long de ces années.



Fenêtres sur cours (FSC) a fait le choix de donner la parole dans chacun de ses numéros à une personnalité experte dans un domaine touchant à l'éducation.



**ÉLISABETH BAUTHIER**, sociologue, chercheuse en sciences de l'éducation, interroge en 2009 les pratiques enseignantes au regard des inégalités d'apprentissage, des malentendus existant au sein de la classe. Une réflexion nécessaire pour s'attaquer aux difficultés scolaires. FSC n°334 « *Dépister les obstacles d'apprentissages* »

**NICOLE CATHELIN**, pédopsychiatre, traite déjà en 2008 la question du harcèlement à l'approche de la sortie de l'état des lieux mené par Eric Debarbieux dans « *Les dix commandements contre la violence à l'école* ». FSC n°318 « *Harcèlement, un enfant sur 7 touché* »

**CLAUDE LELIÈVRE**, historien de l'Éducation nationale, jette un regard critique sur les mesures mises en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2009 : suppressions massives des postes de Rased, mise en place de l'aide personnalisée, nouveaux programmes et attaques de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale contre la maternelle. FSC n°325 « *Des atteintes à l'identité professionnelle* »

**JACQUES BERNARDIN**, docteur en sciences de l'éducation, responsable du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), alerte en 2008 sur la multiplication des dispositifs d'accompagnement avec un risque d'externalisation de la prise en charge de la difficulté scolaire. Le besoin de démocratisation de l'école reste toujours prégnant. FSC n°314 « *Un nouveau projet éducatif?* »

## FENÊTRES SUR COURS

ouvre aussi ses colonnes à des personnalités issues du **monde culturel** : l'écrivaine Annie Ernaux, la chanteuse Anne Sylvestre, des chanteurs écrivains comme Gaël Faye ou Magyd Cherfi, des auteurs illustrateurs comme Tomi Ungerer, Claude Ponti, l'auteur de bandes dessinées Riad Sattouf, le violoniste Didier Lockwood ou des personnalités du théâtre comme Robin Renucci...

**FRÉDÉRIC SAUJAT**, psychologue, analyse le travail et la formation des personnels de l'éducation. Il ouvre la discussion sur les spécificités de la direction d'école à l'occasion des états généraux de 2007. FSC n°303 « *Directeurs, directrices, des compétences spécifiques* »

**MARIE ALETH GRARD**, présidente d'ATD Quart monde, relaie la parole de parents militants de l'association pour montrer la réalité vécue par trois millions d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté. Elle donne aussi à voir leurs propositions sur l'école. FSC n°487 « *Les parents ont des idées sur l'école et des propositions pour qu'elle n'oublie personne* »

**SERGE BOIMARE**, psychopédagogue, apporte en 2011 son analyse et des pistes concrètes pour la classe face à la multiplication des élèves dont le comportement met en difficulté les enseignants et enseignants au quotidien. FSC n°356 « *Peur d'enseigner... peur d'apprendre* »

**ROLAND GOIGOUX**, professeur des Universités spécialiste de l'enseignement de la lecture, pointait, il y a 20 ans déjà, que les évaluations et leur utilisation faisaient débat. Quand une note ministérielle annonce que seul un tiers des élèves de CM2 maîtrise de manière satisfaisante les compétences attendues dans les programmes à l'oral et en compréhension en lecture, il analyse le choix de mettre en avant certains résultats plutôt que d'autres et leur utilisation alarmiste. FSC n°263 « *L'évaluation des élèves en fin d'école primaire, info ou intox?* »

**ÉLIANE VIENNOT**, professeure des Universités de littérature, revient sur l'importance de la lutte contre les stéréotypes à l'école et dans la société notamment à travers l'usage de la langue à l'occasion de la sortie en 2017 du manifeste « *Nous n'enseignons plus que le masculin l'emporte sur le féminin* ». FSC n°442 « *Quand on parle au masculin, on pense masculin* »

**JEAN-MICHEL ZAKHARTCHOUK**, professeur, responsable du Centre de recherche et d'actions pédagogiques (CRAP), membre des Cahiers pédagogiques, développe les propositions du CRAP au « *débat sur l'avenir de l'école* » présidé par Claude Thélot. Parents, élus, membre du système éducatif étaient appelés à se réunir pour faire des propositions en vue d'une loi d'orientation en 2005. FSC n°250 « *10 propositions pour participer au grand débat* »



dossier

# Redonner sa place au débat

Le débat démocratique constituant un objectif d'apprentissage essentiel pour faire de l'enfant un futur citoyen, des PE mettent en place cette pratique au sein de leur classe. Toutefois, un changement d'orientation dans les nouveaux programmes pourrait affaiblir cette mission de l'école.

## Redonner sa place au débat

Si l'apprentissage du débat, au sens de discussion démocratique, a pu trouver sa place dans les programmes scolaires du primaire dès les années 2000, les dernières instructions ministérielles minorent cet enjeu. Les nouveaux programmes en enseignement moral et civique substituent en effet, à la notion de débat, celle « d'échange », un concept qui place davantage l'élève dans une posture de récepteur que dans un rôle d'acteur de sa propre réflexion (lire p. 16). Si cette orientation semble en phase avec la conception ministérielle de l'enseignement dans l'Éducation nationale, elle ne répond pas aux objectifs fondamentaux dévolus à l'école républicaine, notamment celui de permettre à l'enfant d'acquérir les bases de la citoyenneté en consolidant son libre arbitre au fil de son parcours éducatif. Chercheurs et chercheuses en sciences de l'éducation et pédagogues s'accordent pour reconnaître que l'école constitue le lieu privilégié de l'apprentissage du débat démocratique. D'ailleurs, dès la création de l'agora grecque, la pratique du débat est historiquement liée à l'émergence de la démocratie. Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, la philosophie des Lumières établira même « un lien étroit entre la naissance de l'État démocratique moderne et l'existence d'un espace public assurant droit d'expression et confrontation des opinions. »

« C'est parce que l'enfant vit des situations d'exercice de la démocratie qu'il va pouvoir devenir un citoyen démocrate à l'âge adulte. Plus on fait vivre à l'élève, non pas la pratique du vote mais la pratique de la discussion, plus on se donne de chances de former les futurs citoyens à la pratique citoyenne de la discussion », souligne Sylvain Connac, enseignant-chercheur (lire p. 19).

Une théorie que Catherine Hueber, responsable du pôle pédagogie et formation à l'Office central de coopération à l'école, a pu mettre en pratique dans le cadre des débats coopératifs. « On y note les décisions, on se donne la parole, on respecte la parole de l'autre sans gêner. C'est vraiment l'apprentissage de la démocratie à l'école », témoigne-t-elle (lire p. 17). « Le débat fait partie d'une pédagogie qui donne une autre place à l'enseignant et à l'élève, poursuit-elle, regrettant toutefois que « la formation actuelle des enseignants n'ouvre pas assez à ce type de pédagogie ».

**«C'est parce que l'enfant vit des situations d'exercice de la démocratie qu'il va pouvoir devenir un citoyen démocrate à l'âge adulte.»**

### CONSTRUIRE LE « NOUS »

La notion de débat est particulièrement mise en avant aux cycles 2 et 3 en enseignement moral et civique, en français et dans d'autres disciplines, selon les programmes de 2015. Une démarche qui contribue pleinement à la structuration de la pensée de l'enfant. Selon Isabelle Dupin, enseignante à l'école élémentaire d'Oucques (Loir-et-Cher), qui pratique tous les quinze jours la philosophie en classe avec ses élèves de CE2-CM1, « savoir s'écouter, se respecter, être capable d'accueillir une pensée différente de la sienne sans pour autant l'accepter mais en prenant en compte le fait qu'elle existe, cela permet de construire sa pensée et enrichit la réflexion collective » (lire p. 16-17). Des compétences transversales que les

élèves réinvestissent. « Les enfants sont reconnus comme légitimes à penser, ils sont valorisés et leur confiance en eux s'en trouve renforcée », affirme-t-elle.

L'apprentissage du débat peut aussi prendre d'autres formes. À Mons-en-Baroeul (Nord), les PE de l'école Hélène Boucher, située en Rep +, ont mis en place des conseils d'élèves au sein desquels les différentes classes se familiarisent avec l'expression orale et aux apprentissages collectifs, permettant ainsi à chaque enfant de se décentrer pour prendre en compte le groupe. « Ils construisent le « nous », observe Aurélia André, la maîtresse. « Débattre permet d'élaborer sa pensée, de faire avancer la réflexion commune et les élèves se rendent compte de leur pouvoir d'agir » (lire p. 18).

**«Les enfants sont reconnus comme légitimes à penser.»**

« L'exercice de la démocratie dès la maternelle s'avère être une condition nécessaire pour créer le lien entre enseignement et apprentissages, rappelle Sylvain Connac, tout en citant le psychologue Jacques Lévine selon lequel « l'espace de discussion démocratique permet de faire de la classe un espace hors menace ». Un espace où enseignantes et enseignants peuvent aussi avoir une posture différente et porter un autre regard sur la façon d'apprendre des élèves.

© Millerand/NAJA



### UN DROIT, UNE RESPONSABILITÉ

Dans un régime démocratique, le débat est conçu comme un espace où différentes visions de la société peuvent s'exprimer et se confronter, dans le respect de la diversité des points de vue. Fait d'écoute, de recherche de consensus, ou parfois de compromis, il est essentiel pour trouver des solutions pacifiques et pour prendre des décisions collectives. Aujourd'hui, avec l'omniprésence des réseaux sociaux et la prégnance de discours populistes, le débat démocratique est confronté à des formes de communication simplifiées ou polarisantes, qui nuisent à la qualité des échanges. La désinformation, les fausses nouvelles, les postures identitaires ou les discours violents peuvent altérer la nature même du débat et éloigner les citoyens et citoyennes d'une discussion constructive. Le débat démocratique est un droit mais aussi une responsabilité.

# Le débat déprogrammé

Alors qu'il est reconnu comme un outil démocratique nécessitant une formation, l'apprentissage du débat s'est réduit comme peau de chagrin dans les programmes.

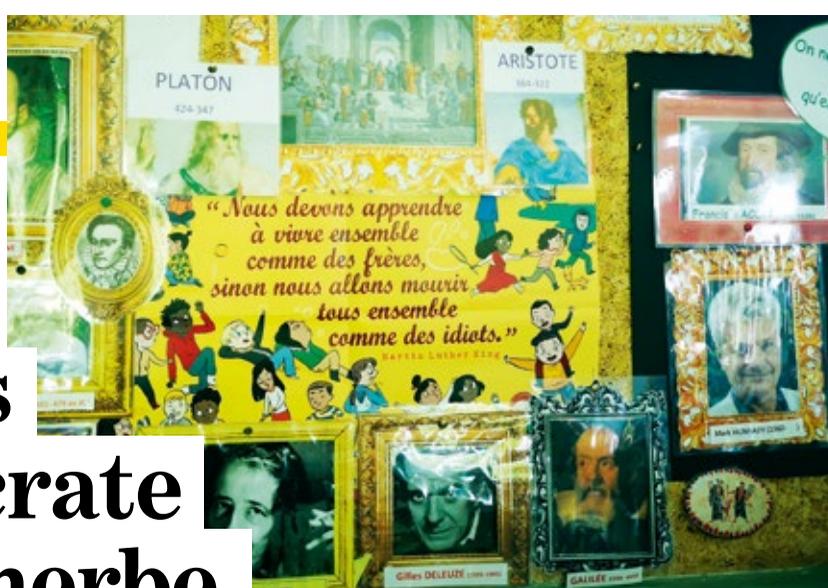
Le débat dans la vie de classe est présent dans les programmes de l'école primaire de 2002. Il est alors reconnu comme un genre fondamental de l'oral avec une demi-heure par semaine de pratiques orales. En 2008, l'exercice du débat disparaît des programmes officiels. Il réapparaît dans les programmes de 2015 et dans le socle commun, où les compétences orales ont une place à part entière. La notion de débat aux cycles 2 et 3 est particulièrement travaillée en enseignement moral et civique (EMC), en français mais aussi dans d'autres disciplines. « Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. L'enjeu premier pour l'école est de former le citoyen : lui permettre de participer aux échanges et de prendre sa place dans l'es-

pace démocratique où chacun doit pouvoir dire ce qui lui semble juste ou légitime. Le débat se trouve à un carrefour car il est à la fois un espace de construction et de partage de valeurs et un lieu d'apprentissage de la communication et de ses règles », pouvait-on lire dans Éduscol en 2015. Les nouveaux programmes d'EMC de 2024, s'ils évoquent dans leur préambule une « culture du débat », tournent résolument le dos à ces enjeux. Savoir écouter l'autre, respecter les tours de parole, discuter autour d'un album de littérature ou nuancer son propos et modérer son attitude dans un débat réglé..., il s'agit en termes de citoyenneté de comprendre des notions et des valeurs et de s'y soumettre mais sans les vivre. Tout le contraire de la mission de l'école.

## Des Socrate en herbe

À l'école élémentaire d'Oucques dans le Loir-et-Cher, les élèves de CE2-CM1 pratiquent tous les quinze jours la philosophie en classe. Une discipline qui vient étayer savoir-faire et savoir-être.

« Partout à la ronde, on entend le tam-tam ». C'est par la lecture de Yakouba, jeune homme africain en âge de devenir guerrier, que Laurence Jouneau, maîtresse E, lance le débat philosophique dans la classe de CE2-CM1 de l'école Marcel Pagnol à Oucques (Loir-et-Cher). Pour prouver son courage, le héros doit affronter seul un lion blessé. Deux choix s'offrent à lui : le tuer et passer pour un grand chasseur ou le laisser vivre mais il sera alors banni par ses pairs. « Sommes-nous libres de choisir ?, Qu'est-ce qu'être libre ? », demande Laurence. Installés en cercle, les élèves qui le souhaitent prennent la parole. « Ne pas être libre, c'est quand quelqu'un te retient de faire quelque chose que tu as envie de faire », explique Niels\*. « La liberté, c'est pouvoir faire tout ce que l'on veut », affirme Lola. « Tout sauf tuer des personnes, il y a des lois », précise Capucine. « Moi je me sens libre quand je suis seul », complète Arthur. Les échanges sont vifs, riches et nombreux. Chacun et chacune argumente, précise sa pensée ou complète celle de l'autre. Laurence se tient en retrait dans le débat. Son rôle consiste à reformuler mais aussi à « bousculer les élèves. » « Je joue le rôle du petit Socrate en trouvant des contre-exemples pour les amener à pousser leur réflexion ». Certains



élèves font le choix de ne pas prendre la parole mais acquiescent, lèvent les sourcils, s'étonnent, montrent qu'ils ne sont pas d'accord avec les propos tenus... autant de gestes corporels qui témoignent d'une activité réflexive intense.

### CONSTRUIRE SA PENSÉE

« Savoir s'écouter, se respecter, être capable d'accueillir une pensée différente de la sienne, sans pour autant l'accepter mais en prenant en compte le fait qu'elle existe... Toutes ces interactions permettent de construire la pensée et enrichissent la réflexion collective », détaille Isabelle Dupin, enseignante de la classe. Pour ces deux PE, le débat philosophique est un outil précieux pour exprimer en mots une pensée qui parfois peut être floue, la préciser et l'argumenter pour la défendre. Lors de ces débats, des ponts entre les sujets vus en classe sont réalisés et les élèves développent des compétences utiles pour justifier leurs choix à d'autres moments comme en arts visuels ou en histoire par exemple. « Les enfants sont reconnus comme légitimes à penser, ils sont valorisés et leur confiance en eux s'en trouve renforcée », poursuit-elle. Et puis, on bouscule les idées reçues comme celle selon laquelle la philosophie serait réservée à une élite alors que toutes et tous sont légitimes à penser ». Le climat de classe est aussi plus serein avec des élèves plus attentifs à la parole des autres et plus respectueux des règles de prises de paroles sur l'ensemble des temps de classe. « C'est aussi très positif pour nous les adultes », rapporte Laurence, notre posture n'est pas la même et nous pouvons les observer dans une situation d'apprentissage moins classique ». Une occasion pour les enseignantes de porter un autre regard et pour les élèves d'expérimenter de nouvelles relations.

\*Les prénoms ont été modifiés.

### 3 QUESTIONS À...

 **CATHERINE HUEBER,** responsable du pôle pédagogie et formation à l'OCCE\*

## 1.

### QU'EST-CE QUE LE DÉBAT COOPÉRATIF ?

C'est un outil de développement démocratique au service de l'école. Dans le cadre de la pédagogie coopérative, on va instaurer des débats autour des projets à l'initiative des élèves avec le concours de leurs enseignants : qu'est-ce qu'on pourrait faire ensemble et comment on peut l'organiser ? Qu'ils concernent toute l'école ou la classe, pour préparer une sortie, un spectacle ou une action caritative, les projets sont discutés et organisés dans le cadre du conseil de coopération, instance qui va réguler la parole, les projets et la vie de l'élève. Le débat coopératif est aussi une réflexion autour de la prise de décision. Est-ce qu'on vote ? Est-ce qu'on prend les décisions à l'unanimité ? Ou sans voter en essayant de trouver un consensus qui fait qu'on y va tous ensemble et pas parce que la majorité a décidé ?

## 2.

### COMMENT L'ORGANISER ?

Le conseil de coopération a un cadre clairement défini mis en place dès le début de l'année : un président, un secrétaire, un ordre du jour préalablement discuté. On note les décisions, on se donne la parole, on respecte la parole de l'autre sans gêner... c'est vraiment l'apprentissage de la démocratie à l'école. Pour les « petits » parleurs sont mises à disposition

des boîtes où ils peuvent s'exprimer à l'écrit. Petit à petit, chacun se sent le droit de parler, encouragé par l'enseignant et par le président, qui est un élève. Si tout est organisé par les élèves et l'enseignant, les élèves sont eux-mêmes garants de leur propre cadre. Même en maternelle où la part de l'enseignant est plus importante, une délégation des rôles et des fonctions se met en place.

## 3.

### QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS À SURMONTER ?

Il faut avoir une connaissance du cadre et être accompagné dans la structuration, au risque d'être contre-productif. Le débat fait partie d'une pédagogie qui donne une autre place à l'enseignant et à l'élève. Malheureusement, la formation actuelle n'ouvre pas assez à ce type de pédagogie où le principe est que l'élève est un interlocuteur valable et ce dès le plus jeune âge, ce qui bouscule l'enseignement magistral. Il est difficile de prendre du recul, de faire autrement et de donner une autre place à l'élève que celle que l'on a prise soi-même. Cette pédagogie de l'éducation nouvelle traverse tous les champs disciplinaires. C'est une posture mais aussi une vision de la société, de la vie et de la place de chacun.

\*Office central de la coopération à l'école.





# Chaque voix compte

À l'école Hélène Boucher à Mons-en-Barœul dans le Nord, élèves et PE décident ensemble lors de conseils d'élèves, favorisant l'expression et l'apprentissage collectifs.

« Je propose d'aller dans les rues pour visiter le quartier », lance Adam. Chez les CP-CE1 de l'école élémentaire REP+ Hélène Boucher à Mons-en-Barœul (Nord), les élèves sont au cœur des prises de décisions. C'est dans une atmosphère sereine que ces derniers se sont installés en « position conseil » afin que chacun puisse voir l'autre. Les mains se lèvent pour demander la parole. « Nous y allons quand dans le quartier ? », interroge Illa. « Imagine, il pleut ? », demande Hahar. Autant de questions auxquelles Adam ou d'autres tentent de répondre. « J'aime bien l'idée de visiter le quartier », affirme la maîtresse, Aurélia André, qui a, elle aussi, demandé la parole avant de s'exprimer. « Nous pourrions apprendre des mots nouveaux et travailler sur le plan du quartier pour savoir quel chemin prendre », ajoute-t-elle. Une manière de redynamiser la discussion en introduisant les objectifs pédagogiques. « Soumaya, nous ne t'avons pas entendue, nous ne savons pas ce que tu penses », fait remarquer délicatement l'enseignante, qui use de diverses stratégies (micro, questions...) pour permettre à toutes et tous de s'exprimer. « Fini ! » La garante du temps, sablier à la main, indique que c'est l'heure de passer au vote. « Ça veut dire quoi « pour » ? Qu'on est d'accord ? ». Des questionnements sur le processus

final de prise de décisions surgissent. L'enseignante reformule la proposition et des élèves de CE1 expliquent ce que veut dire voter « pour », « contre » ou s'abstenir. « J'aurais envie de faire autrement », confie Yassine, qui n'est pas d'accord avec la proposition d'Adam. Douze « pour », trois « contre » et une abstention. L'argument de la majorité ne parvient pas à le contenter. D'autres propositions s'enchaînent, comme enlever les chaussures à l'intérieur, réaliser des activités en classe pendant la récréation ou encore se partager les responsabilités dans la semaine. Après 45 minutes d'échanges, c'est l'heure pour la présidente de clore le conseil.

## VIVRE LA DÉMOCRATIE

Proposer des fonctionnements ou encore résoudre des conflits en discutant, tels sont les objectifs de ce conseil de classe hebdomadaire mais plus largement de l'école. L'équipe enseignante a fait le choix de donner une place importante à l'oral sous différentes formes (présentations, débats philosophiques, conseils d'élèves, etc.) et d'en faire l'un des axes du projet d'école. « En début d'année, c'est encore difficile pour les cycles 2 de se projeter dans le temps et de définir leurs besoins », livre Aurélia. Mais l'expérience régulière de ces temps démocratiques du CP au CM2 permet aux élèves d'apprendre à se décentrer pour prendre en compte le groupe. « Ils construisent le "nous". Débattre permet d'élaborer sa pensée, de faire avancer la réflexion commune et les élèves se rendent compte de leur pouvoir d'agir », souligne-t-elle. Le cadre sécurisant, dont l'adulte est garant, permet aux élèves d'oser, de s'affirmer, d'apprendre. « Les progrès sont fulgurants » constate Marie, enseignante de cycle 3. « Mais cela nécessite une forme de lâcher prise, précise Aurélia, accepter de ne pas tout diriger. »

## ATELIER PHILO

Edwige Chirouter, autrice d'« Ateliers de philosophie à l'école à partir d'albums et autres fictions », dévoile tous les moyens pour organiser et diriger des ateliers de réflexion philosophique en classe autour d'ouvrages de littérature de jeunesse et d'extraits vidéo. Elle anime aussi un webinaire sur les enjeux de la pratique de la philosophie à l'école car il n'y a pas d'âge pour se poser des questions philosophiques et apprendre à penser.

**YOUTUBE EDWIGE CHIROUTER LES ENJEUX DE LA PHILOSOPHIE À L'ÉCOLE**

## LE DÉBAT DANS TOUS SES ÉTATS

Un dossier des Cahiers pédagogiques pour organiser des débats en classe et éviter les écueils mais aussi pour s'interroger : Pourquoi débattre ? Peut-on apprendre en débattant ? Des argumentaires pour rappeler qu'on a besoin de l'autre pour apprendre, pour comprendre, pour inventer. Un webinaire est disponible sur **CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM**

## EXERCER SA CITOYENNETÉ

Les équipes pédagogiques de l'Office central de la coopération à l'école (Occe) proposent un dossier « Formes de prise de parole et de débat en classe pour une éco-citoyenneté ». Différentes activités sont abordées : apprendre à argumenter, débattre à partir d'un dilemme, photo-langage, etc.

**OCCO.COOP**

# “Faire de la classe un espace hors menace”

## QUELLE PLACE TIENT LE DÉBAT DANS UNE DÉMOCRATIE ?

**SYLVAIN CONNAC :** Je parlerais de discussion, exercice de base de la démocratie. Le débat est un lieu où l'on s'oppose par principe alors que la discussion consiste à ce que chacun puisse donner son idée par rapport à un thème de manière à ce qu'il y ait une confrontation de subjectivité pour arriver par la discussion à s'entendre et à se reconnaître. On a tendance à penser que la démocratie, c'est donner la possibilité à chaque citoyen de pouvoir voter alors qu'historiquement, c'est la possibilité de pouvoir participer aux instances de délibération des lois. Le vote impose les idées de la majorité à toutes les minorités alors que les espaces de discussion démocratique donnent un égal accès à la parole pour tous les membres, croisent les avis des uns et des autres selon leur point de vue pour aboutir à un consentement mutuel. Dans la société, nous sommes obligés parfois de passer par le vote. À l'école, dans la classe – sociétés plus réduites –, l'exercice de la démocratie est plus facile, notamment au travers de discussions démocratiques et philosophiques dont le principe est qu'il n'y a pas de décision à prendre.

## QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉCOLE ?

**S.C. :** L'école a un rôle fondamental d'éducation à cette conception-là de la démocratie. C'est parce que l'enfant vit des situations d'exercice de la démocratie qu'il va pouvoir devenir un citoyen démocrate à l'âge adulte. Plus on fait vivre aux élèves, non pas la pratique du vote mais la pratique de la discussion, plus on se donne de chances de former les futurs citoyens à la pratique citoyenne de la discussion. Il y a des enjeux très forts aujourd'hui de concevoir la démocratie comme un espace de discussion sécurisé et non pas uniquement comme un rendez-vous pour participer

à un scrutin. Chaque enseignant avec ses élèves, dans sa discipline, dans son contexte, de manière lente, progressive, avec des avancées et des reculs, va apprendre à ses élèves l'exercice de la démocratie. C'est un apprentissage lent, contre nature et souvent défini comme un sport de combat car il faut lutter contre les arguments du type « cela ne sert à rien de discuter » ou « il faut parer au plus pressé ». Des arguments qui s'appuient sur la pulsion ou sur l'avis de celui qui a le plus de charisme.

## QUELS SONT LES FREINS À LA DISCUSSION DÉMOCRATIQUE ?

**S.C. :** Plusieurs dérives dans les conseils coopératifs d'élèves ont été identifiées. La dérive démagogique où la parole est donnée aux enfants leur laissant croire que leur avis va importer dans la prise de décision alors que l'adulte a déjà décidé à leur place. Pour éviter ce biais, il faut séparer ce qui peut faire l'objet d'une décision par ou avec des enfants de ce qui ne peut être décidé que par des adultes. Éviter également la dérive psychosociale où sous couvert de démocratie, il n'est pas fait attention à qui prend la parole. Les élèves les plus réservés, les moins populaires ont alors du mal à pouvoir donner leur avis. Donner, par exemple, comme consigne « 30 secondes où chacun réfléchit avant de donner son avis » permet que tous aient la possibi-



**BIO**  
**Sylvain Connac**, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation, université Paul Valéry, Montpellier.

lité de se construire une idée avant de discuter. Un autre écueil est la dérive démocratique qui consiste à toujours voter pour prendre une décision. Pour l'éviter, on peut s'appuyer sur la recherche du consentement mutuel. Lorsque l'on n'y arrive pas, la modalité, qui permet de sortir de cette difficulté, est de poser la question « Qui est contre ? ». Si personne n'est contre, on est arrivé à un consentement mutuel. Si des désaccords persistent, la solution la moins problématique est le tirage au sort, décision non prise par la personne la plus influente. Mais cette solution ne doit être utilisée qu'à titre exceptionnel.

## DISCUTER DÉMOCRATIQUEMENT, UN MODE D'APPRENTISSAGE ?

**S.C. :** Apprendre la démocratie a des incidences directes sur l'ensemble des apprentissages. Le psychologue Jacques Lévine disait que l'espace de discussion démocratique permet de faire de la classe un espace hors menace. Il aide à sécuriser les relations dans le groupe, notamment à ce que les élèves soient convaincus que dans la classe, ils peuvent avoir confiance en leurs copains et copines. S'ils se trompent, s'ils montrent quelque chose de l'ordre de la vulnérabilité, personne ne va venir se moquer. Cette idée est essentielle dans le rapport aux apprentissages car apprendre, c'est prendre des risques, accepter de se tromper. Dans les classes où il n'y a pas ce sentiment de sécurité, des enfants préfèrent éviter d'essayer d'apprendre ou vont rester sur la réserve plutôt que de prendre le risque qu'on se moque d'eux. Ce sentiment de confiance dans les autres est valable pour tous les temps de classe. L'exercice de la démocratie dès la maternelle s'avère être une condition nécessaire pour créer le lien entre enseignement et apprentissages.

“Une confrontation de subjectivité pour arriver par la discussion à s'entendre et à se reconnaître”

**Vous souhaitez découvrir l'univers des Fromages de Savoie mais vous n'avez pas de support ?**

**Territoire et environnement**

Vaches et chèvres, particularités des mammifères ruminants, travail de l'agriculteur, biodiversité.

**Culture fromagère**

Production du lait, fabrication du fromage, les signes officiels de qualité.

**Alimentation et nutrition**

Composition du lait, apports nutritionnels, lait cru, découverte des 5 sens.

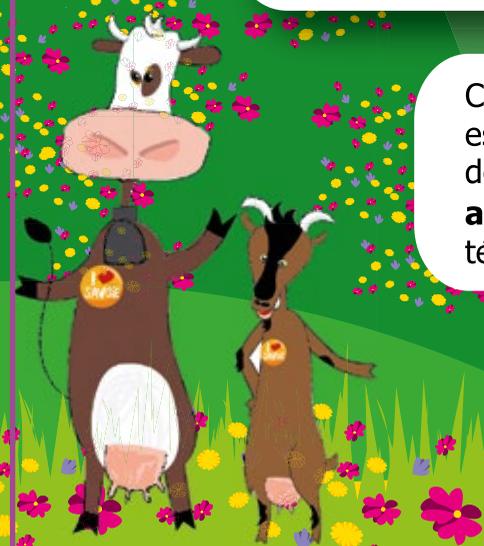
Ces thèmes sont abordés dans le kit pédagogique des Fromages de Savoie.

Ce kit **gratuit** comprend :

- **1 livret enseignant** servant de support de cours (partie information et partie frise à conserver et afficher en classe)
- **28 livrets élèves**

Retrouvez également notre bon de commande sur : [www.fromagesdesavoie.fr](http://www.fromagesdesavoie.fr)

Ce kit à destination des classes du CP et CM2 est envoyé **gratuitement** sur simple demande à l'AFTALP : [animation@fromagesdesavoie.fr](mailto:animation@fromagesdesavoie.fr) ou par téléphone **07.83.45.91.04**



**ABONDANCE • BEAUFORT  
CHEVROTIN • REBLOCHON  
TOME DES BAUGES**



**EMMENTAL DE SAVOIE  
RACLETTE DE SAVOIE  
TOMME DE SAVOIE**

# MÉTIER & PRATIQUES



PAGE **22**

Les savoirs en partage

PAGE **26**

Portes ouvertes sur « Fenêtres »

# LES SAVOIRS EN PARTAGE

Numéro 500

## DÉCRYPTAGE

© Millerand/NAJA

À travers Fenêtres sur cours, l'Université d'Automne de la FSU-SNUipp entend irriguer la profession enseignante et la société civile des apports de la recherche.

«Cela va changer pas mal de choses dans ma pratique». Ainsi témoignait Céline Lalaurette dans Fenêtres sur cours n°216 en 2001, consacré à la première Université d'automne (UDA) du SNUipp à laquelle participe la jeune enseignante des Hauts-de-Seine. Né avec le siècle, cet événement syndical inédit, mu par la conviction de l'éducabilité de chaque élève et l'ambition de l'accès de toutes et tous à une culture commune, propose de

nourrir l'inventivité enseignante à travers la rencontre avec l'état des recherches sur l'école. Alors que la formation ne cesse de reculer jusqu'à se tarir, l'UDA ne cherche pas, selon Nicole Geneix, secrétaire générale à l'époque de la première édition, «une quelconque caution intellectuelle aux propositions du SNUipp». Lieu d'échanges, de confrontations et de débats, elle répond au besoin des PE de sortir de l'exercice souvent solitaire d'un métier polyvalent de plus en plus complexe. Pour enrichir et adapter des pratiques au service de la réussite de tous les élèves, l'UDA livre des clés, issues de tous les champs disciplinaires, sans exclusive, au diapason de l'appel de la communauté scientifique «L'école a besoin de toute la recherche», lancé à l'UDA 2017. Un pluralisme indispensable à des choix pédagogiques éclairés par des apports didactiques car «enseigner, c'est choisir». Des choix qui ne sont jamais neutres mais fondés sur des conceptions

de l'élève, de son devenir et plus largement de la vie en société.

### DANS TOUTES LES ÉCOLES

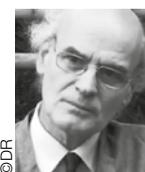
L'événement accueille *in situ* 400 PE qui, dans un cadre syndical libérateur, ont l'occasion et l'avantage de pouvoir, entre deux conférences, engager des conversations débridées avec les universitaires. Des échanges qui se prolongent également entre PE dans une convivialité partagée. Mais c'est au journal Fenêtres sur cours qu'il revient de faire circuler dans toutes les écoles les idées et connaissances brassées lors du studieux week-end ouvrant les vacances d'automne. À travers des interviews originales prenant appui sur les conférences, tout en les mettant en résonance avec les enjeux éducatifs, sociaux et culturels du moment, Fenêtres sur cours «spécial UDA» alimente aussi le débat public sur l'école de savoirs académiques actualisés... pour transformer à la fois l'école et la société. FRANCK BROCK

### CE QUE CONNAÎTRE VEUT DIRE



© DR

Grande figure intellectuelle, **Edgar Morin** qui n'avait pu participer à l'UDA 2007, tient, cependant, à accorder une interview à *Fenêtres sur cours*. Alors qu'en 2005, la publication du socle commun détourne les finalités de l'école de l'accès à une culture commune et qu'en 2006 le ministre de l'Éducation nationale fait l'apologie du B.A.-BA, le philosophe-sociologue développe un plaidoyer contre le cloisonnement disciplinaire des connaissances et pour l'enseignement d'une pensée complexe afin de répondre aux défis de «l'ère planétaire». Parce qu'enseigner doit permettre d'affronter les incertitudes de la vie personnelle, mais aussi celles de la nation jusqu'à la planète, la connaissance acquise doit être «capable de saisir les différents aspects d'une même réalité (...) de voir tout ce qui lie, que ce soit associatif ou antagoniste».



© DR

### POUVOIR D'AGIR

Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, le travail s'intensifie et les injonctions parfois contradictoires se multiplient. Le SNUipp mène alors campagne pour que la profession «reprenne la main sur le métier», en s'inspirant des travaux éclairants d'**Yves Clot** sur les conditions qui font du travail une source de plaisir et de fierté ou qui le rendent insupportable au point de rendre malade. À l'UDA 2015, la psychologue du travail diagnostique qu'«il n'y a pas de «bien-être» sans «bien faire» et que «la santé s'abîme dans des situations où le travail n'est «ni fait, ni à faire», surtout quand disparaît le pouvoir de le dire». D'où l'importance de mener «les disputes professionnelles» dans des espaces institués et de retrouver du «pouvoir d'agir» dans des organisations du travail coopératives et favorisant l'autonomie individuelle et collective.

### THÉORIE DE LA PRATIQUE



© Mira/NAJA

Transformer les pratiques enseignantes à partir d'outils construits

de manière collaborative avec les PE. C'est le parti pris des recherches actions en sciences de l'éducation pilotées par **Sylvie Cèbe**, avec **Roland Goigoux**, dans la conception de méthodes de lecture pour «apprendre à comprendre», domaine négligé par l'institution. La dernière en date, «Narramus», permet aux élèves de maternelle et de cycle 2 de comprendre un album jusqu'à être capable d'en raconter l'histoire. Sa genèse a embarqué des équipes pédagogiques pendant quatre ans. Un processus collaboratif dont Sylvie Cèbe et Nathalie Bagilet, PE à Clermont-Ferrand, ont rendu compte à l'UDA 2018. Des synthèses régulières entre apports théoriques de la recherche et enrichissements du protocole par le retour d'expériences en classe ont assuré la réussite d'une démarche dont le succès ne se dément pas.

### JE PENSE DONC NOUS SOMMES



© Mira/NAJA

Dans une société de plus en plus polarisée où les affirmations identitaires entravent le débat démocratique fondé sur le respect de l'opinion d'autrui, l'enseignement de la philosophie dès l'école maternelle s'impose non plus comme un pari audacieux mais comme le cœur du projet républicain pour l'école : former des citoyens et citoyennes éclairés. La philosophe **Edwige Chirouter** a plaidé pour des «oasis de pensée» à l'UDA 2023. Ses travaux de recherche suggèrent qu'apprendre à penser et à échanger de la façon la plus rigoureuse possible est envisageable dès le plus jeune âge. En particulier, en prenant appui sur la littérature jeunesse qui permet d'aborder des questions comme la justice, la liberté ou l'amour avec la bonne distance, ni trop proche de l'intime, ni trop abstraite. Pour autant que ces «ateliers philo» s'inscrivent dans la régularité et la durée.



© DR

### DONNER DU TEMPS AU TEMPS

À la soif de questionnements des PE de maternelle, l'UDA répond par une offre de conférences consacrées à «l'école première» dont *Fenêtres sur cours* a déjà rendu compte dès 2003 dans un dossier spécial. Mise à mal par les programmes de 2008 et une trop grande place du «lire-écrire» au détriment des jeux, des manipulations et du langage pour penser, l'identité de l'école maternelle a trouvé en **Viviane Bouysse**, alors inspectrice générale de l'éducation nationale, l'une de ses promotrices les plus reconnues. Dès 2012, puis en 2015, elle insistait sur la nécessité de s'emparer des trois années du cycle 1 pour respecter les besoins particuliers liés au développement de jeunes enfants en train de devenir élèves. Non pour procrastiner en attente d'une présomée maturité, mais pour étaler, complexifier progressivement les apprentissages et «aborder les difficultés en se donnant le temps de les traiter».

### RENVERSER LES STIGMATES



© Millerand/NAJA

Quand en 2019 le regard de **Benoît Falaize** se pose sur les banlieues, des sujets majeurs qui jalonnent les UDA s'enrichissent mutuellement : éducation prioritaire, laïcité, culture... À la croisée de ces chemins, le collectif coordonné par l'historien change de focale sans angélisme ni naïveté sur les «Territoires vivants de la République». Un rigoureux travail de récits

ethnographiques vise à rendre justice à ces quartiers souvent stigmatisés dans la France de l'après-Charlie. Rendre justice au travail enseignant qui, malgré les difficultés, engrange des réussites scolaires «en acceptant les élèves tels qu'ils sont». Rendre justice aux enfants des quartiers et à leur soif de se construire un avenir avec l'école «comme seule béquille». Rendre justice à une école républicaine, laïque et nécessairement sociale, fondée sur confiance et justice, que les élèves expérimentent à l'école mais qui reste à conquérir au dehors.

# COURTS

## DES « RÉSIDENCES D'AUTEUR » À L'ÉCOLE

Ouvrant une fenêtre sur la culture, les « résidences d'auteur à l'école » permettent aux élèves de découvrir le métier et le processus de création d'une œuvre par un travail interdisciplinaire et partenarial avec un auteur ou une autrice. Inscription sur l'application ADAGE accessible sur le site

EDUSCOL.EDUCATION.FR

# 63,2%

**C'EST LE POURCENTAGE DE FILLES** pensant avoir réussi l'épreuve de mathématiques des évaluations nationales à l'entrée en 6<sup>e</sup> contre 78,5% des garçons. En français, l'écart dans ce sentiment de confiance est ramené à 2,2 points mais toujours à l'avantage des garçons, alors même que les filles sont plus nombreuses à réussir l'évaluation.

## HARCÈLEMENT : /// UNE « PRÉ-OCCUPATION PARTAGÉE » ///

Face à des situations de harcèlement ou d'intimidation, la méthode de « préoccupation partagée » est une des réponses possibles. Prendre en compte la souffrance de la victime, faire cesser les actes inacceptables, en respectant l'ensemble des élèves concernés. Cette méthode s'appuie sur des entretiens individuels avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience du problème pour la victime et proposent eux-mêmes des solutions.

PREOCCUPATIONPARTAGEE.ORG

## > LA QUINZAINES > « MATERNELLE » >

La quinzaine de l'école maternelle, organisée par l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (l'Ageem), se déroulera du 13 au 27 novembre. De nombreux intervenants seront à retrouver en visioconférence lors de temps de formation. Romain Galissot animera notamment une intervention sur l'usage raisonné des écrans. Programme sur

AGEEM.ORG



## LE FIL DE L'ART

La plasticienne Joëlle Gonthier lance la nouvelle édition de la « Grande Lessive », démarche qui valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques et développe le lien social. Cette année, l'invitation « Pareil/pas pareil » éveille curiosité et réflexion et engage à abandonner les représentations toutes faites. Les réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies et autres images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) seront suspendues le 17 octobre à des fils tendus en extérieur à l'aide de pinces à linge partout sur la planète. Des pistes et des repères à trouver sur le site

LAGRANDELESSIVE.NET

## + « LES ESSENTIELS » NOUVELLE VERSION +

Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) vient de mettre en ligne une nouvelle édition de sa publication « Les Essentiels ». Des fiches actualisées pour aborder les fondamentaux de l'éducation aux médias et à l'information expliquent les notions et accompagnent pas à pas les PE pour construire facilement des séances en classe. De nouvelles fiches abordent des thèmes tels que l'économie des médias, l'intelligence artificielle, la liberté d'expression.

CLEMI.FR

# 10,5%

**C'EST LE POURCENTAGE DE PERSONNES PARMIS LES 18-64 ANS** rencontrant de fortes difficultés en lecture, écriture, numération et calcul, selon une enquête de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme. Ces 3,7 millions de personnes empêchées dans leur vie quotidienne, dont 60% de femmes, ont pourtant toutes été scolarisées. Une des causes identifiées par l'Observatoire est une sortie précoce du système scolaire.

**BERNADETTE KERVYN,** enseignante-chercheuse en sciences du langage, Inspe-université de Bordeaux \*

## 1. POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE PRÉPARER L'ÉCRITURE ?

Écrire est une activité complexe et coûteuse. Il faut mettre en place simultanément habiletés graphomotrices, connaissances et savoir-faire linguistiques, gestion de différents supports et outils. Il faut aussi prendre en compte les situations langagières dans lesquelles s'inscrit l'écriture. Et celle-ci comprend également une dimension personnelle, affective, motivante ou pas. Enfin, une interaction avec la lecture est obligatoire et écrire demande mémoire, concentration, attention et réflexion. Préparer l'écriture aide à gérer cette complexité sans simplifier ni enlever la difficulté mais en la rendant abordable.

## 2. COMMENT ENSEIGNER CETTE PRÉPARATION ?

Écrire, c'est réfléchir aux idées, discuter de l'écrit, se relire... Cela nécessite d'anticiper, de s'appuyer sur des outils et d'apprendre à les mobiliser mais aussi d'être au clair sur les critères de réussite et sur l'écrit attendu, que ce soit en dictée, production de textes ou autre écrit. Cela s'enseigne. Le PE montre, accompagne, rend explicite. L'écriture est souvent pensée comme

une tâche individuelle. Pourtant, pour rendre l'élève autonome, il faut d'abord s'appuyer sur l'oral et le collectif : apprendre à structurer le discours écrit à l'oral, vérifier auprès des autres s'il fonctionne, échanger sur les procédures. Il faut notamment apprendre aux élèves de façon spécifique les démarches, procédures et outils ajustés à chaque famille de situations d'écriture.

## 3. COMMENT PRÉPARER L'ENCODAGE PAR EXEMPLE ?

Plusieurs procédures sont possibles. Complémentaires, elles sont souvent enchevêtrées : encoder par analogie, en faisant appel à son répertoire mental orthographique, en utilisant les outils de la classe, en s'appuyant sur les relations morpho-syntaxiques ou en découpant la chaîne orale. Au début, faire verbaliser les procédures mobilisables pour chaque phrase et chaque mot est nécessaire car elles ne sont pas intuitives. Petit à petit, les élèves se les approprient, les automatisent et cela prend moins de temps. Les exercices d'encodage permettent d'apprendre ces stratégies mais l'encodage doit aussi être utilisé au quotidien pour écrire une synthèse, un petit texte ou garder en mémoire une information. Il faut toujours avoir en tête à quoi sert l'écriture.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

\* Co-autrice avec Pascale Bachelé et Jérôme Faux de « Guide pour enseigner la préparation de l'écriture au cycle 2 », Retz.



**ÉCOLES EN SURCHAUFFE.** D'ici à 2030, 7 138 écoles maternelles, scolarisant 1,3 million d'enfants, seront exposées à des vagues de chaleurs supérieures à 35°. Ces données diffusées début septembre par un rapport d'Oxfam France s'appuient sur les estimations hautes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), soit +4° en 2100. Un bâti qui n'est pas sans conséquence sur les apprentissages scolaires.

© Millerand/NAJA



AVANT LE BOUCLAGE, les membres de la rédaction se rendent à tour de rôle sur le terrain pour témoigner de la richesse des pratiques enseignantes.

Photos © DR

# PORTES OUVERTES SUR « FENÊTRES »



Du terrain à l'imprimeur, fabriquer un journal nécessite une chaîne de production comprenant une diversité de compétences et de responsabilités.

collecte des photos d'illustration, au peaufinage de tous les petits détails liant rédaction et mise en page pour que tout soit tiré au cordeau (les titres de la Une, le sommaire, les dernières brèves et petits « zigouigouis » comme on dit à « Fenêtres » pour désigner ces petites puces qui diffusent des infos très brèves), au bon suivi du montage et de la maquette. Bref, tout roule, maintenant, c'est à l'imprimeur puis au routeur de jouer. La semaine suivante, le journal commencera à arriver dans les boîtes aux lettres de ses « abonné-es » et dans les salles des maîtres et maîtresses de toutes les écoles publiques.

## CHOISIR LES LIEUX DE REPORTAGE

À la rédaction, ce petit moment de relâchement est de courte durée. Selon le vieil adage qui dit qu'il n'y a rien de plus vieux qu'un journal qui vient de paraître (ou ici qui est sur le point de paraître), toute l'équipe de la rédaction

remonte déjà sur le pont. Il faut préparer le prochain numéro. Les articles devront être soumis à la relecture des co-secrétaires généraux d'ici deux semaines et une proposition de sommaire présentée dès mardi prochain. Autant dire qu'il n'y a pas une minute à perdre. Alors, avant de regagner ses pénates pour le week-end, un premier point s'impose ainsi que le choix des prochains lieux de reportage. Il faut d'ores et déjà élaborer des propositions de sujets en se focalisant en priorité sur les modules structurants du journal : les pages *Enfant*, *Actu*, *Grand Angle*, *Dossier*, *Décryptage*, *Reportage*, *Portrait*, *Interview*. Il ne s'agit pas simplement d'énumérer des sujets, il faut pour chacun d'eux définir le meilleur angle d'attaque susceptible d'intéresser les lectrices et lecteurs singuliers de *Fenêtres sur cours*.

## LE COMITÉ DE RÉDACTION SOUVERAIN

Il est rare que l'exercice soit terminé dès cette première approche. Il reste toujours des blancs à combler, assez souvent plusieurs propositions émergent pour un même sujet et les débats peuvent être vifs et passionnés. On se revoit donc le lundi pour finaliser et hiérarchiser les propositions. En réalité, la recherche d'information est une gymnastique du quotidien. Elle s'appuie sur le suivi de l'actualité de l'école dans les médias, auprès des organisations et de l'institution. Les

## « LA RECHERCHE D'INFORMATION EST UNE GYMNASTIQUE DU QUOTIDIEN. »

instances syndicales, nationales et départementales, sont pourvoyeuses d'idées grâce à leur proximité avec le quotidien des écoles et des personnels. L'objectif est de ne pas arriver mardi au comité de rédaction (CR) avec une page blanche. Ce comité réunit l'équipe de rédaction et les co-secrétaires généraux. C'est ici que le choix des sujets et des angles d'attaque sont validés sous l'autorité du secrétariat général (SG). Le CR est un collectif souverain et sauf bouleversement ou rebondissement sur tel ou tel sujet, chaque rédactrice et chaque rédacteur devra tenir la ligne.

## PAS DE CHASSE GARDÉE

À l'issue du CR, la rédaction procède à la répartition des sujets entre ses membres. Il n'y a pas de chasse gardée, à tour de rôle chacune et chacun est appelé à intervenir sur telle ou telle rubrique ou sous-rubrique. Le dossier, lui, nécessite l'implication de plusieurs membres de l'équipe afin de pousser plus avant encore la réflexion, déterminer le contenu de chaque module : le papier d'éclairage, les reportages, la grande interview et bien sûr l'angle qui va permettre de rédiger le « papier général » en ouverture du

dossier. À ce stade, l'essentiel du travail collectif est fait. À chaque étape, depuis la première approche du sommaire, l'équipe bénéficie de l'appui des journalistes professionnels de l'agence de presse NAJA.

## UN MOMENT DE SOLITUDE

Désormais, jusqu'au rendu de la copie, le travail devient plus solitaire bien qu'en amont de la rédaction des articles, de la réalisation des reportages ou de la préparation des interviews, une aide journalistique est apportée chaque fois que la nécessité s'en fait ressentir. À présent, chaque membre de l'équipe a sa feuille de route et si des problèmes surviennent, par exemple dans les prises de rendez-vous, il sait pouvoir compter sur la solidarité des autres pour trouver un plan B dans les délais. Une fois rédigé, chaque article passe entre les mains de la journaliste professionnelle qui suit le bouclage pour une relecture « technique » consistant à valider le bon respect des « canons » de l'écriture journalistique dans l'intérêt des

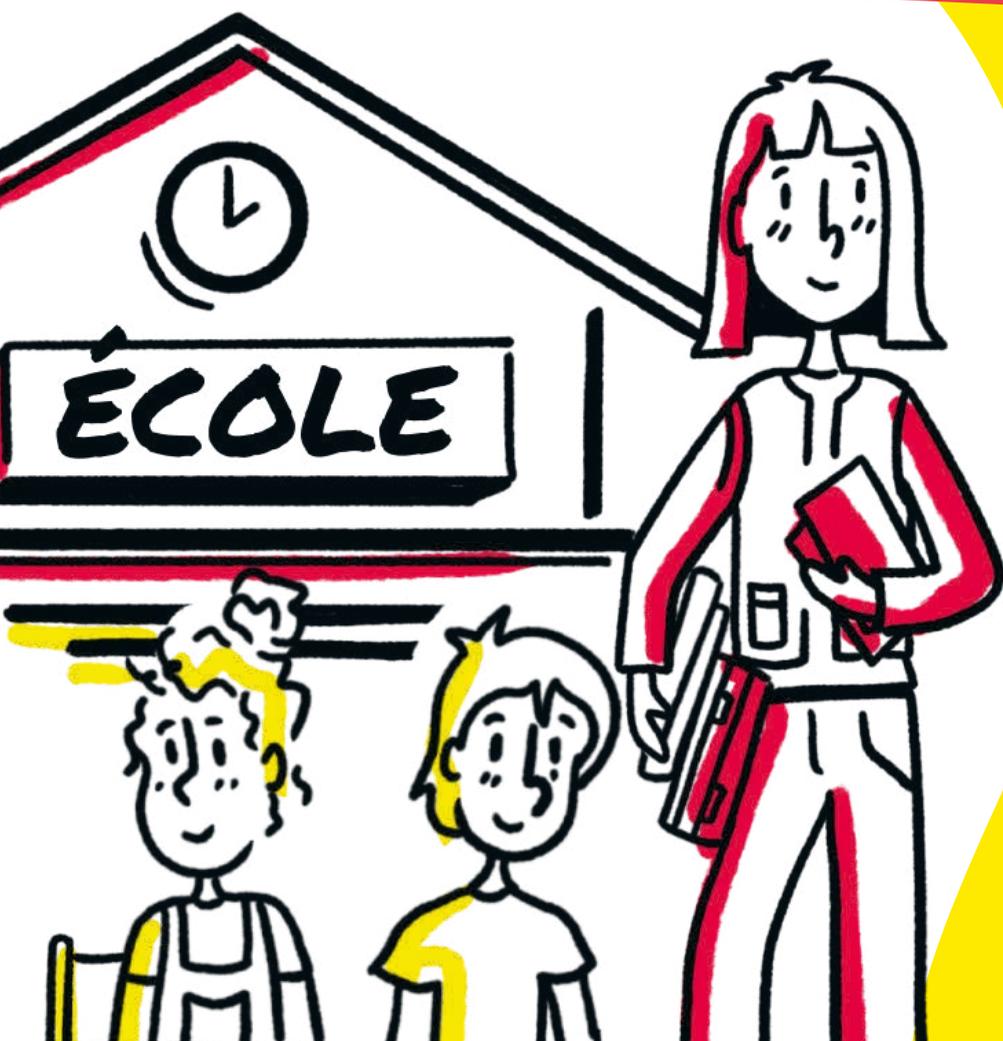
## « DÉFINIR LE MEILLEUR ANGLE D'ATTAQUE SUSCEPTIBLE D'INTÉRESSER LES LECTRICES ET LECTEURS SINGULIERS DE FENÊTRES SUR COURS. »

lectrices et lecteurs. Enfin, vient le jour de la relecture de tous les articles par les co-secrétaires généraux en présence de l'ensemble de la rédaction. C'est le SG qui est chargé de valider tous les textes qui vont partir au montage maquette et du choix de la Une. Il n'est pas rare que le SG demande des modifications sur la forme mais aussi sur le fond quand il estime que certaines orientations doivent être précisées. Après quoi, on entre dans la fabrication proprement dite du journal. À compter du lundi de la semaine de bouclage, les articles sont mis en page par des professionnelles sous la direction de la cheffe d'édition et la supervision de la directrice artistique (DA) qui chapeaute la création graphique du journal. Chaque version montée est imprimée pour la rédaction et ses membres se concentrent alors sur une relecture orthographique. Nous sommes mercredi, les différentes corrections sont intégrées directement par la maquettiste et la cheffe d'édition regroupées face à l'ordinateur de montage. En fin de journée, ce travail accompli, l'heure de l'apéro de bouclage sonne enfin. Demain matin, l'équipe de FSC balayera une dernière fois l'ensemble des pages et les ultimes petits changements nécessaires seront apportés avant que la DA ne mette la dernière main au journal. Le fichier pourra alors partir chez l'imprimeur et toute l'équipe sera prête à recommencer au moins encore 500 fois... EMMANUELLE QUEMARD

# POUR L'ÉCOLE ET CELLES ET CEUX QUI LA FONT

Pour défendre nos droits et nos salaires,  
le sens de nos métiers et une école  
ambitieuse pour les élèves

**JE ME SYNDIQUE !**



Adhérer pour  
l'année scolaire



## QUESTIONS & RÉPONSES

**Q: JE SUIS AESH ET J'AI ÉTÉ NOMMÉE DANS PLUSIEURS ÉCOLES, AI-JE DROIT À DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ?**

**R:** Pour les AESH, comme pour les personnels enseignants titulaires, stagiaires ou contractuels, un déplacement dans le cadre du service peut donner lieu à une prise en charge des frais de déplacement (transport et repas sous condition). Elle est due pour toute journée durant laquelle le service est accompli, en totalité ou en partie, hors des communes de résidence administrative et familiale.

Attention, toute commune et ses communes limitrophes, desservies par des moyens de transports publics de voyageurs accessibles à des

horaires en cohérence avec les horaires de travail, sont considérées comme une seule et même commune.

**Q: JE VEUX FAIRE UN PARTENARIAT AVEC UNE MARQUE PRIVÉE. AI-JE LE DROIT ?**

**R:** Il existe un principe de neutralité commerciale. De ce fait, toute publicité est interdite à l'école. Toutefois, un partenariat est possible s'il présente un intérêt pédagogique et que les activités proposées s'inscrivent dans le cadre des programmes scolaires. Elles peuvent prendre la forme de soutien, parrainage, actions de sensibilisation, promotion, aides diverses ou fourniture de kits pédagogiques.

Néanmoins, qu'ils s'agissent d'interventions, de documents, de matériel, etc. – élaborés par une entreprise et portés à la vue des élèves – aucun message publicitaire ne peut être apparent ou suggéré.

**Q: JE SUIS FONCTIONNAIRE, COMMENT SONT CALCULÉS LES DROITS À CONGÉ MALADIE ORDINAIRE (CMO) ?**

**R:** L'observation est faite sur 12 mois lissés. Les droits sont de 90 jours calendaires de CMO à plein traitement avant de passer à mi-traitement pendant encore 270 jours. Certaines indemnités ou primes peuvent être perdues et un

jour de carence s'applique pour chaque arrêt initial. Attention, ces 12 mois ne correspondent ni à une année scolaire, ni à une année civile. Ainsi l'administration décompte tous les jours où le personnel est placé en arrêt maladie, y compris les jours non travaillés, sur les 365 jours précédents afin de déterminer les droits à rémunération. Par exemple, au 5 juillet 2024, les services comptent les journées d'arrêt depuis le 6 juillet 2023.

**VOUS ENVISAGEZ DE PARTIR ENSEIGNER À L'ÉTRANGER ?**

Webinaire mercredi 9 octobre de 13h30 à 15h30 organisé par la FSU-SNUipp-Hors De France : les possibilités, les textes, les calendriers... Renseignements et INSCRIPTIONS SUR [SNUIPP.FR](https://www.snuipp.fr)

## Décryptage

### RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Trois rendez-vous de carrière ont été instaurés pour apprécier la « valeur professionnelle » des personnels enseignants et des psychologues de l'EN : dans la première année scolaire pleine au 6<sup>e</sup> échelon, dans l'année scolaire dès 18 mois d'ancienneté au 8<sup>e</sup> échelon, et dans la 1<sup>re</sup> année scolaire pleine au 9<sup>e</sup> échelon.

- Ils consistent en une inspection en classe suivie d'un entretien, pour les PE chargés d'enseignement. Pour les autres, ils consistent en un entretien avec « leur supérieur hiérarchique direct ».
- Tous les personnels concernés doivent être informés individuellement, par le biais de leur messagerie professionnelle avant le début des

vacances d'été, de la programmation d'un RDV de carrière pour l'année scolaire à venir. Le délai de notification de la date du RDV de carrière est de 15 jours. Les vacances scolaires ne sont pas comptabilisées dans ce délai. À l'issue du RDV, le compte rendu est communiqué au PE ou au psychologue. À réception, celui-ci a 15 jours pour formuler des observations écrites. La notification de l'appréciation finale de l'IA-DASEN est fixée dans un délai de deux semaines après la rentrée scolaire de septembre.

- Pour les personnels qui n'ont pu bénéficier du RDV de carrière à la période prévue, un rendez-vous de carrière doit être fixé avant le 30 septembre suivant afin que l'avis final leur soit communiqué au plus tard le 15 octobre.
- Les personnels enseignants et les psychologues de l'EN ont la possibilité de poser un recours pour demander

la révision de leur appréciation finale dans un délai de 30 jours francs suivant sa notification. En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse dans un délai de 30 jours (qui vaut pour un refus), ils pourront alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de 30 jours.

#### Exemples

*Je suis passé à l'échelon 6 le 15 janvier 2024, je suis alors éligible au RDV de carrière dans l'année scolaire 2024/2025.*

*Je suis passée à l'échelon 8 le 1<sup>er</sup> mars 2023, je suis alors éligible au RDV de carrière dans l'année scolaire 2024/2025.*

*Je suis passée à l'échelon 9 le 1<sup>er</sup> octobre 2023, je suis alors éligible au RDV de carrière dans l'année scolaire 2024/2025.*

par Marion Katak

LIVRES

## S'ouvrir au monde

Entraîner les lecteurs et lectrices sur la piste de l'art, de la culture, de l'aventure, de la vie!

Des livres dont les illustrations, toutes très différentes, séduisent par leurs couleurs, leur graphisme, leur originalité, leur qualité... Des papiers découpés de l'un aux encres soyeuses de l'autre, des paysages et cartes graphiques aux croquis d'architecte : un magnifique voyage!

**Collections** fait partie de ces livres qui suscitent, du début jusqu'à la fin, un émerveillement tranquille. À chaque jour de la semaine correspond la collection d'un enfant, chacune plus (extra) ordinaire que l'autre : feuilles et trésors d'automne (marrons, glands), galets,

fleurs séchées, coquillages... Les illustrations sont toutes en douceur pour les couleurs, en inventivité graphique. Avec une grande économie de discours on en sait l'essentiel : l'origine de la collection, les émotions qu'elle suscite, les personnes

### "POÉTIQUE ET ANCRÉ DANS LE QUOTIDIEN"

de ce livre un récit initiatique tout autant qu'un documentaire incroyable, qui fourmille

d'informations géographiques, dans une mise en page magnifique. Un livre en trois parties qui se complètent (avec trois marque-pages pour ne pas s'y perdre). Après le récit d'aventure (aux cartes géniales), on découvre un carnet de voyage (avec les notes de Billy) et un album de merveilles, images et explications collectées à son retour. D'ailleurs, le voyage l'a changé. Ce Billy, qui a regardé d'autres cieux, sait maintenant qu'il sera « cloud-boy », Billy des nuages. **L'architecture sous toutes ses formes** est une brève et magnifique introduction aux fondamentaux de l'architecture pour apprendre à voir et comprendre les édifices autour de soi, à travers 13 bâtiments caractéristiques d'un style architectural particulier, de la pyramide de Khéops à la Cité interdite, de la basilique de Rome à la grande mosquée de La Mecque, du château de Versailles au temple de Borobudur...

- ▶ **COLLECTIONS**, de Victoire de Changy et Fanny Dreyer, Éd. La Partie C2 C3
- ▶ **UN BÉBÉ SUR LA TERRE**, d'Alain Serres, ill. Zaü, Éd. Rue du Monde C1 C2
- ▶ **MON NOM EST BILLY DES NUAGES**, d'Eva Offredo, Éd. Maison Georges C2 C3
- ▶ **L'ARCHITECTURE SOUS TOUTES SES FORMES**, de Marie Kraus, ill. Tom Velcosky, Éd. Albatros C3



INTERVIEW

## "Offrir des clés essentielles de compréhension"

### COMMENT LA CULTURE PARTICIPE-T-ELLE À PENSER LE MONDE ET NOTRE RELATION AUX AUTRES?

C'est une question centrale. Comment participer à cette pensée du monde? Une pensée qui évolue et dans laquelle les musées ont un rôle important à jouer, à un moment où l'on constate des cristallisations dans nos sociétés, une montée en puissance de discours très différents, avec des repères qui s'étiolent, tant au niveau de l'iconographie que des connaissances générales. Au Louvre, on peut trouver beaucoup de réponses à des questionnements contemporains à travers les œuvres, les artefacts de femmes et d'hommes qui se sont posé les mêmes questions à d'autres époques. Même si ces interrogations prenaient alors des formes différentes, la culture était déjà là pour y répondre. Aujourd'hui, nous sommes à un tournant où il faut faire preuve de modernité et réinventer les musées. Être en capacité de regarder l'histoire en face, la façon dont sont présentés les collections, leur origine, l'interrogation des visiteurs, le regard sur la place des femmes, le vivre-ensemble... Il s'agit



**BIO**  
**Gautier Verbeke**, directeur de la médiation et du développement des publics au musée du Louvre

### "DES RÉPONSES À DES QUESTIONNEMENTS CONTEMPORAINS À TRAVERS LES ŒUVRES, LES ARTEFACTS DE FEMMES ET D'HOMMES QUI SE SONT POSÉS LES MÊMES QUESTIONS À D'AUTRES ÉPOQUES."

de réinterroger les collections avec les éléments prégnants d'aujourd'hui. Les musées ont des réponses à apporter, avec une dose de nuances et de contrepoints.

### PENSER L'ACCÈS UNIVERSEL À LA CULTURE DANS LE PLUS GRAND MUSÉE DU MONDE EST-IL UN DÉFI?

Le Louvre est un musée universel dans son audience puisqu'il accueille le public français mais aussi des visiteurs

qui viennent du monde entier. Il faut donc accompagner cette diversité. Il est également universel par ses collections qui vont du début de l'histoire au 19<sup>e</sup> siècle, avec une nouvelle place faite au contemporain depuis la présidence de Laurence des Cars pour qui « *Le Louvre est une école du regard* ». Le défi est que chacun puisse contempler l'essence des collections dans un temps réduit : la durée moyenne d'une visite étant deux heures trente alors que le musée présente environ 35 000 objets. L'enjeu des équipes est de pouvoir offrir des clés de compréhension, donner des repères culturels et historiques, orienter vers des œuvres essentielles, qui ne sont pas forcément les plus célèbres, mais qui peuvent aider à comprendre ce qui est proposé et raconté. Il faut développer un maillage, un croisement des médiations, pour mettre à disposition du public des outils très immédiats dans les salles mais aussi proposer des médiations humaines pour une meilleure appropriation des collections.

### LE TRAVAIL AVEC LES ÉCOLES EST-IL IMPORTANT POUR LE LOUVRE?

L'enjeu d'éducation est majeur car le Louvre construit son public de demain. Le sur-tourisme a entraîné une désaffection du public français qu'il faut faire revenir pour renouer avec cette grande histoire du Louvre. Le Louvre incarne l'histoire de France, c'est le manuel le plus complet pour

aborder tous les domaines. Placer l'éducation au centre, c'est recevoir davantage les scolaires, développer des projets avec les académies franciliennes et proposer des avantages utiles aux enseignants avec une carte de fidélité dédiée, la carte Clef. Depuis l'an dernier, nous ouvrons le Louvre aux scolaires le mardi, jour de fermeture au public : cela permet des moments exceptionnels avec un rapport très privilégié aux œuvres. Imaginez le tête à tête avec la Victoire de Samothrace ou La Joconde! De plus, c'est l'occasion de découvrir la vie d'un musée : entretien, conservation, accrochage des œuvres... Le bilan est très positif et nous allons renforcer cet accueil.

### LA MÉDIATION PEUT-ELLE ÊTRE PENSÉE «À DISTANCE» POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS?

Il y a déjà des pages dédiées sur le site du Louvre pour le public de l'Éducation nationale avec des références pédagogiques, des pistes de travail élaborées avec des enseignants spécialement missionnés par les académies de proximité et des formations pensées pour les professeurs. Le Louvre ambitionne de renouer avec l'ensemble du territoire, de développer une hybridation des ressources numériques et des médiations humaines qui s'enrichissent mutuellement. De grands projets pour les mois qui viennent!  
PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

# Une accessibilité à concrétiser



Un système de discriminations entrave les expériences de vie des personnes en situation de handicap.

En 2023, le Conseil de l'Europe épinglait la France pour de nombreuses violations des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. La loi de 2005 fixait pourtant le principe d'une accessibilité généralisée, que les handicaps soient d'ordre physique, visuel,

auditif ou mental, dans une visée de participation de toutes et tous à la citoyenneté. Vingt ans plus tard, les politiques publiques n'ont pas suivi et le handicap représente la première cause de discrimination d'après le rapport 2023 de la Défenseure des droits. En premier lieu, l'obligation d'accessibilité, inscrite dans la loi Elan\* exigeant 20% de logements neufs accessibles au lieu des 100% prévus en 2005, n'est pas appliquée par l'ensemble des bailleurs et promoteurs immobiliers. Pas mieux côté transport : seulement 9% des stations de métro parisien et 33% des quais de gare métropolitains sont accessibles. Idem concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés fixée à 6% alors que leur taux d'emploi direct est bloqué à 3,5%. Les personnes en situation de handicap (PSH) restent durement touchées par le sous-emploi et le chômage avec un taux de 12% contre 7% pour l'ensemble de la population. Quant à l'allocation adulte handicapée, elle s'élève à 971,37€ mensuels alors que le seuil de pauvreté est de 1158€. Les discriminations commencent, par ailleurs, dès l'enfance avec 23% des enfants en situation de handicaps non scolarisés selon les chiffres 2023 de l'Unapei\*\*.

## UN SYSTÈME DISCRIMINANT

Si l'enthousiasme des Jeux paralympiques a permis une visibilisation des PSH, ces dernières restent discriminées et peu représentées dans une société globalement « validiste ». Un vocable que l'historien Gildas Brégain définit comme « un système de discriminations qui engendrent une hiérarchisation des individus contribuant à attribuer une moindre valeur sociale aux individus handicapés ». Selon le sociologue Pierre-Yves Baudot, dans une société pensée pour et par des valides, pour déconstruire « un mécanisme d'oppression qui cible toutes les personnes qui ne sont pas dans les normes de production et de reproduction », il faudrait déjà percevoir collectivement cette situation comme une inégalité. Les choix budgétaires à venir prendront-ils la mesure des investissements à réaliser ?

MATHILDE BLANCHARD

\*Évolution du logement de l'aménagement et du numérique-2018.

\*\* Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.



## PJJ : 500 contrats non renouvelés

Les fédérations de protection de l'enfance, dont la principale est la CNAPE\*, tirent la sonnette d'alarme. Elles s'inquiètent du non renouvellement d'environ 500 contrats de personnels socio-éducatifs annoncé le 31 juillet par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). « Rien que pour l'Île-de-France, à peu près 1 500 gamins n'auront pas de suivi éducatif », a affirmé Marielle Hauchecorne, co-secrétaire nationale du Snpes-PJJ/FSU lors de la mobilisation du 14 août. « Ça veut dire clairement qu'on sacrifie l'éducatif pour l'argent ».

La PJJ employait, en 2023, 9 232 personnes, dont 2 273 contractuels. Ces éducateurs et éducatrices suivent près

de 137 000 enfants et adolescents, des mineurs délinquants le plus souvent en grande difficulté. Au-delà de la violence institutionnelle envers les personnels, se séparer brutalement de leur éducatrice ou éducateur a des conséquences catastrophiques pour des jeunes qui ont déjà souffert de nombreuses ruptures affectives. Par ailleurs, les nouveaux suivis seront plus difficiles à mettre en œuvre. Malgré l'annonce de la possibilité de recruter 239 contrats à compter du 15 octobre, les personnels de la PJJ se sont de nouveau mobilisés à l'appel de l'intersyndicale FSU, CGT, UNSA et CFDT le 19 septembre. ANAÏS RICHARD

\*Convention nationale des associations de protection de l'enfant

## Afrique subsaharienne : sous-doter l'école coûte cher

L'Afrique subsaharienne est la région mondiale la plus touchée par le manque d'investissement chronique dans la formation de la jeunesse selon le rapport de l'Unesco intitulé « Le coût de l'inaction ». Les jeunes quittent l'école trop tôt et les enfants n'ayant pas acquis des compétences de base y sont les plus nombreux. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur les revenus des pays, la vie sociale et économique. En effet, le manque

d'investissement dans une éducation de qualité prive les pays de revenus fiscaux. Sans compter que prolonger la scolarité des filles permettrait de mettre fin au mariage des enfants et de réduire les grossesses précoces et non désirées. Le manque de qualité de l'éducation est aussi facteur de violences, d'homicides ou encore de corruption. Une réalité dramatique qui appelle à investir massivement dans l'éducation. NELLY RIZZO

## En Afghanistan, les femmes réduites au silence

Chanter pour dénoncer les nouvelles restrictions imposées aux Afghanes. C'est ce qu'ont fait des groupes de femmes sur le réseau social « X » après la publication d'une nouvelle législation de 114 pages du gouvernement des talibans visant à renforcer leur interprétation de la charia. Des vidéos pour s'opposer à l'interdiction de faire entendre leur voix en dehors de leur maison, de chanter ou lire à voix haute même chez elles, de se maquiller, de se parfumer. Obligées de se couvrir intégralement le corps et le visage lorsqu'elles sortent, les femmes afghanes doivent être désormais accompagnées par un homme de leur famille, et ce, quelle que soit la distance. Après avoir exclu les filles du droit inaliénable à l'éducation – l'Afghanistan est le seul pays au monde où l'école est interdite aux filles à partir de 12 ans – cette législation est une nouvelle étape dans le processus de déshumanisation de la femme. Une perte de droits fondamentaux qui n'est pas sans conséquence sur l'ensemble de la société avec, par exemple, un accès aux soins de plus en plus compliqué pour les femmes et un taux de suicide des Afghanes qui explose, selon certaines associations humanitaires. Une situation alarmante qui a conduit la Cour nationale française du droit d'asile à considérer que toutes les Afghanes sont susceptibles d'être protégées comme réfugiées. NELLY RIZZO

# “Parier sur l'éducation et rester fidèles aux idéaux des Lumières”

## COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LA MONTÉE DE L'AUTORITARISME ET DE LA MÉRITOCRATIE DANS LA SOCIÉTÉ ?

**PHILIPPE MEIRIEU :** Il faut inscrire ce mouvement dans notre histoire pour bien le comprendre. La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle a été marquée, dans un pays comme la France, par le triomphe des revendications individuelles contre les injonctions religieuses et sociétales : chacun et chacune a revendiqué le droit de choisir sa vie... et il faut se réjouir de cette évolution évidemment. C'est un grand pas vers une démocratie authentique ! Mais cela peut faire peur car il n'y a plus de certitude qui s'impose à nous. Et puis, ce début du 21<sup>e</sup> siècle a vu s'effondrer bien des idées jusque-là largement admises : le vrai progrès ne peut plus être confondu avec la croissance économique, l'autorité ne peut plus être identifiée au patriarcat et l'Occident n'est plus vraiment le centre du monde. Face à ces évolutions, nous assistons à une montée de ce qu'il faut appeler, au sens propre, des « réactionnaires », de celles et ceux qui ne supportent pas ces évolutions, veulent revenir en arrière et prônent une « révolution conservatrice », parfaitement compatible, au demeurant, avec le néolibéralisme économique. En matière éducative, cela se traduit par le « retour »... des (faux) fondamentaux, de la (fausse) autorité, du (pseudo) mérite. Mais aussi par le primat de la sanction, de la répression et de l'exclusion sur la prévention, la formation et le soin. On préfère miser sur la peur et proposer des solutions à court terme plutôt que de s'attaquer aux

causes véritables de nos difficultés que sont les inégalités, la déresponsabilisation et la prolétarianisation des acteurs sociaux...

## QUELLE VISION PORTEZ-VOUS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE L'ÉPOQUE ?

**P.M. :** Ces défis sont immenses : défi démocratique et défi écologique, défi face à la montée des communautarismes sectaires et au contrôle de l'humain par les industries du numérique... Et, face à eux, il faut refuser de céder aux sirènes des nostalgiques d'un passé fantasmé. Nous devons parier sur l'éducation et rester fidèles aux idéaux des Lumières : tous les êtres sont éducatibles et à tous les problèmes, il faut chercher, aussi et toujours, une réponse par l'éducation. C'est tout le contraire d'une politique qui supprime des postes d'éducateurs de rue et multiplie les mesures d'enfermement des jeunes, qui stigmatise les

“Les véritables fondamentaux de l'école républicaine sont l'émancipation et la solidarité”



© Mira/NAJA

**BIO**  
**Philippe Meirieu**, professeur émérite à l'université Lumière-Lyon-II, docteur honoris causa de l'université libre de Bruxelles et de l'université de Montréal. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier, « Éducation : rallumons les Lumières » est paru en août 2024.

parents prétendent « démissionnaires » et réduit les subventions aux associations qui les accompagnent... En matière scolaire, impossible de réduire l'éducation à l'acquisition de savoir-faire mesurés par des tests standardisés. N'oublions jamais que les véritables fondamentaux de l'école républicaine sont l'émancipation et la solidarité. Refusons que l'école soit régie par une « obligation de résultat » indifférente aux inégalités sociales et que ses acteurs soient caporalisés, réduits à de simples exécutants. On ne fera pas des êtres libres avec des enseignants assujettis, comme l'expliquait déjà Ferdinand Buisson.

## QUELS LEVIERS ACTIONNER POUR CONSTRUIRE CETTE ALTERNATIVE ?

**P.M. :** Il faut retrouver le sens d'un véritable « service public », une institution structurée par le souci du « bien commun » éducatif, qui ne cherche pas seulement à satisfaire des « consommateurs d'école » mais prépare tous les enfants à participer à une société plus juste et plus lucide, plus fraternelle et plus émancipée. Pour cela, il faut basculer de « l'obligation de résultat » à « l'obligation de moyens » : donner vraiment « plus et mieux à ceux qui ont moins ». Nous en sommes très loin ! Il faut aussi construire une véritable alliance avec les parents : rien n'est plus catastrophique pour l'école publique que la manière dont les gouvernants jouent les parents contre les enseignants. Si nous ne renversons pas ce mouvement, nous risquons gros.

## QUEL RÔLE PEUT JOUER LA PÉDAGOGIE DANS VOTRE PROJET ?

**P.M. :** Un rôle essentiel. À chaque instant, dans chaque classe, on peut aider chaque élève à accéder à une pensée critique, qui remet en question ses représentations et ses préjugés. On peut aussi privilégier la coopération plutôt que la concurrence. L'école ne peut pas tout à elle toute seule, mais elle joue un rôle fondateur. Les enseignants sont les chevilles de la démocratie.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

**casden**  
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative  
de la Fonction publique

COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE  
LA FONCTION PUBLIQUE !

*Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Tivrélie, agents de la Fonction publique*

La CASDEN Banque Populaire est partenaire de l'AAEIRA (Association des Anciens Élèves des IRA)

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener, 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 027 138 - BICF - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 188 927 730 euros - Siège social : 7 Promenade Germaine Spilhon, 75 013 Paris - RCS Paris - N° 493 455 042 - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jahanov - Conception : Insig' 0272 à Merzi à Marie-Elisabeth - Infirmière anesthésiste - ADE Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable Energie, Aurélie, Commandant de Police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

# On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

## MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien.

Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner.

C'est pourquoi la majorité\* des enseignants est assurée MAIF.

**Alors pourquoi pas vous ?**



assureur militant